

PROCÉDURE

DEMANDE DE RÉVISION DE NOTE

Si vous estimez que l'évaluation d'un travail ou d'un examen semble problématique, vous avez le droit de demander une révision de votre note. Pour ce faire, veuillez suivre les étapes suivantes :

- 1) **Prendre contact avec l'enseignant·e concerné·e** pour discuter du travail ou de l'examen pour lequel vous jugez avoir mal été évalué·e, afin de déterminer si une entente est possible.
- 2) Si la rencontre avec votre enseignant·e n'a pas permis d'arriver à une résolution satisfaisante et qu'il subsiste un désaccord, **veuillez compléter le formulaire de révision de note annexé**, dans les délais prescrits en vous assurant de respecter les conditions suivantes :

❖ **Avoir terminé votre cours et obtenu la note finale.**

- Remplir votre demande, au plus tard :
 - **Le 1^{er} mars**, pour les demandes de la session d'**AUTOMNE**;
 - **Le 1^{er} octobre**, pour les demandes de la session d'**HIVER**.

❖ Avoir vérifié que vos motifs de demande de révision soient basés sur des faits, comme, par exemple:

- L'évaluation ou la correction n'était pas conforme :
 - au **Cadre local d'application de la PIEA** (vous devez spécifier quel point est en litige), ou ;
 - aux **Règles départementales d'évaluation des apprentissages**, ou ;
 - au **Plan de cours**.
- L'évaluation était trop difficile par rapport à la compétence évaluée et l'enseignement offert;
- L'évaluation ne concordait pas avec la matière enseignée;
- L'évaluation ne respectait pas le contexte de réalisation prévu;
- Vous n'avez pas été informé·e des critères de correction préalablement à l'évaluation;
- Les critères de correction :
 - n'étaient pas cohérents avec les critères de performance ;
 - manquaient de précision et/ou de clarté ;
 - n'ont pas été respectés ou n'ont pas été appliqués de façon objective.

❖ Inscrire si vous désirez être rencontré·e par le comité.

- Le responsable du comité de révision de note du département concerné vous convoquera pour déterminer la date de la rencontre.
 - Il est possible d'être accompagné·e d'un·e représentant·e de l'AGEECJ, lors de la rencontre.

3) Faire parvenir le formulaire complété, par courriel, à l'adresse suivante : api@cegepjonquiere.ca.

- Le résultat vous sera transmis, par écrit, dans un délai de **10 jours ouvrables**. (*Le délai peut varier en période estivale.*)
- Toute décision du comité de révision de la note finale est définitive et sans appel. (*Toujours avoir en tête que la note peut être révisée à la hausse, à la baisse, ou demeurer la même.*)

Pour plus d'information concernant la révision de note, consulter l'article 6.5.2 et 6.5.3 de la PIEA disponible sur le site web du cégep.

DEMANDE DE RÉVISION DE NOTE

Demande à compléter lorsque vous estimez que l'évaluation d'un travail ou d'un examen semble problématique et qu'aucune entente n'a pu être prise entre vous et votre enseignant-e.

Celle-ci peut être complétée, dès l'obtention du résultat final, au plus tard :

- le 1er mars pour les demandes de la session d'AUTOMNE;

- le 1er octobre pour les demandes de la session d'HIVER.

Nom, Prénom :

Code permanent :

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

Programme :

Titre du cours :

Numéro du cours :

Numéro du groupe :

Session/année :

Résultat obtenu :

Nom de l'enseignant(e):

1. *Avez-vous déjà discuté avec votre enseignant(e) de votre incompréhension face à vos résultats*

Oui *Résumez le contenu de l'échange*

Non *Expliquez pourquoi la rencontre n'a pas eu lieu*

2. *Veillez nous indiquer le travail ou les travaux pour le(s)quel(s) la révision de note est demandée.*

| <i>Titre du travail</i> | <i>Note obtenue</i> |
|-------------------------|---------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

3. *Veillez préciser le ou les élément(s) de cours que désirez faire réviser et le ou les motif(s) qui justifient cette révision (vous devez baser votre argumentation sur des faits, voir la procédure, en exemple) Si vous avez des documents en votre possession (examens, travaux, rapports, etc.), veuillez les joindre à cette demande.*

4. *Autre élément que vous souhaitez apporter à l'attention du comité.*

5. *Désirez-vous être rencontré(e) par le comité de révision de note ?*

Oui ** Le responsable du comité de révision de note du département concerné vous convoquera pour déterminer la date de la rencontre.*

Non

IMPORTANT

Veillez transmettre le formulaire complété, à l'adresse suivante : api@cegepjonquiere.ca